

Études bibliographiques

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **36 (1956)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES →

Nous avisons nos lecteurs que nous ne sommes pas en mesure de procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Toutefois ils sont en possession de notre Chambre de commerce et peuvent être consultés par nos membres.

PUBLICATIONS DE L'A. N. S. A. (Association nationale des Sociétés par actions). — Paris, Imp. Dubois et Bauer. 1956.

N° 106 : **Le nouveau régime des titres nominatifs.** In-4°, 96 pages.

Les décrets du 7 décembre 1955 et arrêté du 19 décembre 1955 sont repris et commentés de façon très complète. Les titres nominatifs offrent au praticien plus de facilités que de nouvelles obligations, mais néanmoins un grand progrès a été accompli en ce sens que le titre nominatif étant actuellement plus facilement négociable que sous l'ancienne législation on a rétabli quelque peu l'équilibre entre les avantages particuliers offerts par les deux formes de titres : nominatifs et au porteur.

N° 107 : **La dépossession de titres au porteur.** In-4°, 51 pages.

Les risques de dépossession sont particulièrement à redouter dans le cas de valeurs mobilières au porteur affectant la forme de titres, se transmettant de main à main. Un décret du 11 janvier 1956, relatif à la procédure à suivre en cas de dépossession de titres au porteur ou de coupons apporte une réforme facilitant les oppositions des personnes lésées. En effet ces oppositions sont maintenant possibles par l'envoi d'une simple lettre recommandée à la Chambre syndicale des Agents de Change et à la Collectivité émettrice. D'autre part, ce n'est plus le Tribunal civil, mais le Juge de Paix qui est compétent pour déclarer la mainlevée de l'opposition ou l'accepter. Cette réforme épargne du temps et de l'argent et mérite l'approbation de tous ceux qui professionnellement ou à titre privé interviennent dans la circulation des valeurs mobilières au porteur.

N° 108 : **Le financement des investissements industriels et l'expansion économique régionale.** In-4°, 120 pages.

L'après-guerre a été pour l'économie française une période de très grande expansion, et tout particulièrement les années 1954 et 1955. Cependant un problème très urgent est apparu, celui de la pauvreté de certaines régions au point de vue économique par rapport à d'autres plus favorisées, en particulier celles du Nord et la région parisienne. Très tôt on s'est préoccupé d'une politique d'aménagement du territoire qui a été parfaite au cours des années. On est arrivé à un plan de décentralisation industrielle et de développement régional qui est étudié dans l'ouvrage cité ci-dessus. Après une première partie consacrée à l'étude des différentes formes d'institutions publiques ou privées au service de l'expansion régionale, la deuxième partie traite d'une manière très détaillée des moyens de financement des entreprises pouvant être mis en œuvre dans le cadre de la politique d'expansion économique.

Un tableau très complet des différentes formes de crédit est ainsi offert aux lecteurs intéressés par la décentralisation de leur industrie.

FR. BLOCH-LAINÉ, J. CHASSEPOT, J. DELLAS, J. DESAZARS DE MONTGAILHARD, M. DURAND, J.-L. GUGLIELMI, J. P. MOREAU, R. VAYSET. — **La Zone Franc.** — Paris, Presses Universitaires de France (1956). In-4°, 512 pages, 2.200 fr. fr.

Le présent volume comporte trois parties traitant de l'organisation financière, de l'union monétaire et de la solidarité économique.

Les différents auteurs ont tous traité un sujet plus particulier et c'est la synthèse de leurs conclusions qui a amené la parution de cet important et intéressant ouvrage. Non seulement on y fait l'historique de la Zone franc, issue de la guerre mais en fait existant déjà auparavant sans la nommer, mais encore on y propose des solutions tendant à l'identifier au fonctionnement de la « Sterling area » à la politique très réaliste. A l'abri de protections sagement mesurées, c'est-à-dire réduites à l'indispensable, il convient d'organiser les marchés et de coordonner les investissements. La tâche assurément n'est pas aisée. Le mérite

de cet ouvrage est de montrer la nécessité impérieuse de l'entreprendre afin que l'action économique ne soit pas entravée dans sa marche en avant par des actions politiques échappant à son contrôle et qui lui sont fatalement défavorables.

MARTE SIMON-DEPITRE. **L'activité professionnelle des étrangers en France.** — Paris, édit. Enseignement et perfectionnement techniques. Collection Comment Faire? (1955). In-4°, 431 pages.

Cette importante étude traite de l'activité professionnelle des étrangers en France, mais uniquement des professions non salariées. Après une première partie consacrée à l'étude de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, la deuxième partie traite de l'agriculture et la troisième des professions libérales. Enfin en annexe, nous trouvons tous les traités et conventions bilatérales ont été passées avec différents pays, et dans ce cas, le problème particulier se posant pour chaque individu de nationalité différente est également traité en plus du problème général. C'est un ouvrage qui aidera quiconque veut s'établir en France ou qui y est déjà établi à trouver son chemin parmi les voies sinueuses et compliquées menant à l'autorisation, par les autorités françaises, du séjour et du travail.

LE MONDE CONTEMPORAIN. — **Les institutions sociales de la France.** — Paris, La Documentation Française (1955). In-4°, 3 volumes, 450, 444 et 228 pages.

Cette étude est divisée en 3 volumes dont le premier traite de la population, des cadres des administrations sociales, de la sécurité sociale et de la médecine et de la santé publique ; le deuxième de la politique familiale, de la protection maternelle infantile et de l'homme et le travail ; le troisième de l'aide aux diminués physiques et sociaux, des régimes de retraite et des comptes sociaux de la Nation.

Depuis la fin du siècle dernier, les problèmes sociaux ont pris sur l'ensemble du globe une très grande ampleur. En France, ce problème a fait l'objet de très gros efforts, soit de l'initiative individuelle, soit de la pression exercée par les événements, soit de la part des autorités. Les diverses institutions nées de ces différentes sources se sont juxtaposées, superposées si bien que leur synthèse en est très souvent rendue de ce fait très difficile. C'est dans le but de faire connaître ces institutions, de faire mesurer à la masse du public français et étranger, les efforts entrepris et les progrès réalisés que cet ouvrage a été écrit. C'est un tableau d'ensemble fidèle de tout ce qui a trait à la législation sociale qui a été rédigé avec la collaboration de toutes les Administrations intéressées.

CHARLES-HENRI FAVROD. — **Une certaine Asie.** — Neuchâtel, édit. de la Baconnière (1955). In-4°, 236 pages, 34 photographies.

En sous-titre, cet ouvrage porte : de Hong-Kong à Tel-Aviv. Dans ces deux villes, l'Occident est encore présent, mais entre elles se déploie ce continent asiatique qui depuis toujours renferme une grande part de mystère. M. Favrod au hasard de voyages aventureux a voulu refaire connaissance avec ces peuples de l'Orient. Il s'agit bien de refaire connaissance avec ces peuples qui subissent indéniablement des changements profonds, aussi bien économiques que politiques. Ces peuples jusque-là muets ont parlé pour la première fois à Bandoeng. Ce continent se cherche un équilibre, des dimensions nouvelles et tente de conquérir son indépendance économique. L'auteur le parcourt en suivant la voie traditionnelle des invasions, d'Est en Ouest, celle qui prend l'Asie pour venir vers l'Europe. Dans chaque pays, il y regarde vivre les hommes, ces hommes qui savent que leur monde ne subsistera que s'ils se montrent désireux de coopérer pour acquérir cette indépendance complète à laquelle ils aspirent tous. C'est là le grand mérite de l'auteur d'avoir su montrer ce nouveau visage de l'immense continent asiatique.